

Décision

Générale

colonial

Décision n° 665 Décisions concernant les Ministères...

n° 665

Ministère	Date de publication
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES	9 juin 1960
Numéro JO	Date du numéro
n° 6 du 01/06/1967	1 juin 1967

TEXTE INTÉGRAL

Mme Zeinab Abdallah, matrone auxiliaire en service au Dispensaire de Tadjourah, est licenciée de son emploi pour inaptitude physique définitive, pour compter du lendemain de la notification de la présente décision. Mme Zeinab Abdallah, qui réunira 10 mois 21 jours de services effectifs au 1er juin 1960, aura droit à : — une indemnité de préavis égale à un mois de salaire; — une indemnité compensatrice de congé non pris, égale à 27 jours de salaire.